



RAPPORT DE SESSION:

CEDEAO- ETATS DES POLITIQUES ET CAPACITE DE REDUCTION DES RISQUES DE REDUCTION DE CATASTROPHE EN AFRIQUE DE L'OUEST

10 October 2018
8h30-10H00
Location: Amilcar

Introduction

La plateforme de Tunis s'inscrit dans le cadre des plateformes régionales de réduction des risques de catastrophe qui sont des fora regroupant diverses parties prenantes qui ont progressivement évolué après la Conférence de Kobe en 2005. Bien qu'ils aient des caractéristiques variées, ces fora ont en commun qu'ils constituent des cadres dynamiques pour les décideurs, les partenaires, les experts et les praticiens pour annoncer des initiatives, lancer des produits, partager des informations, promouvoir des campagnes, suivre les progrès et constituer des éléments de preuves sur la réduction des risques de catastrophe.

C'est dans ce cadre que la CEDEAO a initié une session pour une mise à jour des délégations (gouvernementales et non gouvernementales) sur sa vision et ses missions et aussi ses avancées malgré les défis mais aussi et surtout engager la réflexion de fonds avec les pays membres sur leur statut en lien avec l'alignement sur le cadre de Sendai et les progrès réalisés.

Axe 1 : Synoptique sur les politiques et capacités de RRC en Afrique de l'Ouest

La vision de la CEDEAO est pour mémoire de « Créer une région sans frontières, pacifique, prospère et cohérente, reposant sur une bonne gouvernance et où les populations ont la capacité

d'accéder à ses immenses ressources et de les exploiter, en créant des possibilités de développement durable et de préservation de l'environnement.».

La réalisation de cette vision requiert une forte prise en compte de la dimension réduction des risques de catastrophes au regard de la récurrence et aussi de la vulnérabilité de cette partie du monde aux effets et conséquences des changements climatiques.

En terme d'existant au niveau de l'environnement des politiques, il y'a le cadre de SENDAI qui constitue une sorte de référentiel décliné en plusieurs sous segments pour assurer son implémentation et aussi favoriser son suivi et évaluation périodique afin de mesurer les avancées et réfléchir sur comment combler les gaps dans une dynamique holistique et mieux coordonnée (meilleur alignement).

Les Chefs de gouvernement des Etats CEDEAO ont adopté à Ouagadougou en 2007 une politique régionale RRC alignée sur les orientations/axes clés du cadre de Sendai. Cette politique a été déclinée en Programme d'action pour assurer son opérationnalisation. Ces documents/outils régionaux ont leurs déclinaisons au niveau des 15 pays membres à travers les stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe. Ces efforts nationaux sont essentiels à la mise en œuvre et à l'harmonisation des politiques et des plans d'action régionaux au niveau national en termes de continuum.

Un autre aspect important complémentaire à ces efforts/outils au niveau régional et national et le fait que la Commission, à travers sa division RRC, a également examiné et mis en place un nouveau plan d'action conforme au cadre d'action de Sendai (2015-2030) et au programme d'action pour l'Afrique.

Axe 2 : Aperçu sur les initiatives régionales de soutien aux politiques/plans et stratégies DRR en Afrique

La Commission de la CEDEAO a assuré une assistance multiforme à travers entre autres :

(i) encourage la mise en place de mécanismes de coordination multipartites, notamment des plates-formes nationales pour la réduction des risques de catastrophe. (ii) En engageant des ressources pour aider les 15 États membres à mettre en place leur plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe (Burkina Faso, Bénin, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Sierra Leone, Sénégal et Togo) avec comme objectif recherché de mettre en évidence la pertinence, la valeur ajoutée et le rapport coût-bénéfice d'une approche coordonnée et cohérente de la réduction des risques de catastrophe au niveau national.

Ces actions multiformes visent essentiellement à garantir la mise en œuvre des résultats du Cadre mondial et régional sur la RRC (Cadre de Sendai, Programme d'action pour l'Afrique et politique de réduction des risques de catastrophe de la CEDEAO).

La CEDEAO amplifie cette dynamique à travers la collaboration et le partenariat avec l'Union Africaine, le Système des Nations Unies et agences partenaires et les ONGs.

Axe 3 : Vue synoptique des réalisations

En terme de réalisation, on peut retenir entre autres (i) La CEDEAO a examiné et adopté un nouveau plan d'action pour la réduction des risques de catastrophe, conforme au cadre d'action de Sendai et au programme d'action pour l'Afrique. (ii) La CEDEAO a mobilisé des ressources de 5 millions de dollars dans le cadre du fonds 10ème FED ACP-UE pour la RRC afin de mettre en œuvre des programmes dans les États membres. (iii) Consultations sur le renforcement du cadre national de coordination de la RRC et des capacités dans les États membres. (Gambie, Guinée, Burkina Faso et Cap Vert) (iv) Lancement d'un programme régional de collaboration universitaire sur la gestion des inondations et l'observatoire des catastrophes avec le consortium WASCAL (v) Meilleure connaissance et sensibilisation sur la RRC aux niveaux régional et national (vi) Atelier de formation sur l'évaluation des besoins après une catastrophe (PDNA) en Gambie et au Cap-Vert.

Axe 4 : Statut des Etats membres en matière d'alignement sur le cadre de Sendai et d'avancées sur les engagements en lien avec la RRC

Cette réflexion visait le double objectif de faire le point sur les pays dont les politiques, plans et stratégies de RRC ne sont pas totalement alignés sur le Cadre de Sendai et réfléchir à aborder les autres problèmes de capacité importants entravant la fonctionnalité des politiques de RRC aux niveaux national et régional.

Ghana : Etablissement d'un fonds national RRC, qui est actuellement opérationnel et aligné sur le cadre de Sendai. Le Ghana a également développé un cadre de suivi et d'évaluation du cadre de Sendai à travers un comité composé des représentants des différents départements ministériels stratégiques.

Togo : Des avancées ont été faites Existence d'une agence nationale de protection civile dédiée à la coordination et le leadership des questions de prévention et réduction des risques de catastrophe. Au niveau de cette agence, il y'a un fonds dédié aux urgences. Le processus de recrutement du personnel est en cours pour assurer la couverture intégrale du pays, ce qui va nécessiter des appuis en termes de renforcement des capacités. Le Pays dispose de plans et stratégies alignés sur le cadre de Sendai.

Mali : Le Mali a fait des progrès. C'est dans ce cadre et comme requis par le cadre de Sendai, le Mali dispose d'une Stratégie nationale de réduction de RRC, un plan qui est en train d'être mise en œuvre à travers des plans de contingence qui ont même été simulés pour corriger les éventuels gaps. Il y'a une plateforme nationale RRC qui fonctionne correctement grâce à l'appui de plusieurs PTF mais surtout les partenaires pour la résilience au Mali composés de Wetlands,

CARE et la Croix Rouge à travers leur Programme Dialogue en gestion intégrée des risques. Le Mali est donc bien aligné sur le cadre de Sendai. La plupart de ces stratégies arrive à terme en 2020 et ce sera important que le Mali bénéficie d'appui et d'assistance pour assurer la révision et l'actualisation holistique de ces stratégies en maintenant l'alignement sur le cadre de Sendai. Le Mali vient également de se doter d'une loi de programmation de la sécurité intérieure dont l'implémentation va exiger des ressources humaines, financières et matérielles importantes en terme de renforcement des capacités et moyens d'action. Il est aussi envisagé la révision du plan organique de la protection civile pour intégrer un centre national des opérations d'urgence. Aussi le Gouvernement vient de créer récemment le centre de commandement et de gestion des RRC. Toutes ces actions ont été possibles grâce aux partenariats stratégiques développés avec les OI, ONGs et le système des Nations Unies.

Nigeria : Une agence nationale DRR avec six centres opérationnels qui renforcent les capacités. Constat que différents ONGs interviennent avec des stratégies et approches totalement différentes. Le Directeur général n'a pas. Existence d'une agence nationale des urgences avec un focus sur la RRC qui a des représentations au niveau de toutes les entités administratives du Pays. Cette agence dispose de stratégies et plans alignés sur le cadre de Sendai. Cette agence (NEMA : National Emergency Management Agency)

Il travaille beaucoup avec les partenaires comme la Croix Rouge Nigeria pour le développement de la résilience communautaire à la lumière des leçons apprises en 2012.

Guinée : La Guinée s'est dotée d'une politique nationale de réduction des risques de catastrophes et a procédé à la mise en place d'un comité pour la RRC. Plusieurs actions sont envisagées pour assurer à court et moyen termes des actions efficaces en matière de RRC.

Gambia : Une plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe a été créée en 2011 pour servir de mécanisme de coordination multipartite afin d'aider l'Agence nationale de gestion des catastrophes en Gambie (NDMA) à renforcer ses capacités techniques et connexes pour gérer et réduire efficacement les catastrophes.

La plate-forme sert de mécanisme de coordination multisectoriel et multidisciplinaire comprenant, entre autres; les ministères et les ministères, les organisations de la société civile, les institutions humanitaires, y compris le système des Nations Unies dans le pays, les institutions d'éducation et de formation et les médias, entre autres. Au fil des ans, la plateforme a été chargée d'aider la NDMA de plusieurs manières, notamment la collecte de fonds et la mobilisation de ressources, la mise en réseau, le plaidoyer, les plans, politiques et programmes nationaux, le renforcement des capacités et Ces responsabilités ont permis à la plate-forme de servir de mécanisme national multipartite efficace, servant de défenseur et d'acteur clé de la réduction des risques de catastrophe à différents niveaux.

La coordination de la gestion des catastrophes en Gambie a évolué d'un système ad hoc à une pratique plus institutionnalisée avec la création de la NDMA en tant que personne morale avec un sceau commun par une loi du Parlement en 2008 avec des règles, des pratiques et une structure bien décentralisée (du niveau national, régional, du district au niveau de la communauté / village). Ces structures incluent; le conseil d'administration en tant qu'organe décisionnel et politique suprême présidé par le vice-président et les membres des ministres, les comités régionaux de gestion des catastrophes sous la présidence des gouverneurs et des maires régionaux et les comités de district et de village têtes respectivement.

Le gouvernement a été et continue d'être le principal fournisseur de ressources pour l'exécution du mandat de l'agence. Ce soutien est complété par les donateurs et les partenaires, ainsi que par le secteur privé, par le biais de leur responsabilité sociale. Le gouvernement a fait preuve de volonté politique et d'engagement en plaçant la NDMA directement sous la responsabilité du bureau du vice-président, où la vice-présidente elle-même jouait un rôle actif et assurait un soutien et une bonne volonté sans réserve les questions de catastrophes et les activités humanitaires dans le pays.

Burkina Faso : Le Burkina Faso dispose des textes législatifs et règlementaires sur la prévention et la gestion des catastrophes notamment la Loi 012-2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes du 22 avril 2014 et plusieurs documents stratégiques tels que le Plan national multirisque 2015-2016, le Plan d'action national pour le renforcement des capacités pour la réduction des risques et la préparation à la réponse aux urgences au Burkina Faso, 2016-2020 aligné sur le Cadre de Sendai et sept Plans de contingences régionaux validés.

Le CONASUR est l'instance de coordination et d'orientation dans le domaine de la prévention des catastrophes, de la gestion des secours d'urgence et de la réhabilitation regroupant une vingtaine de départements ministériels; les Gouverneurs de régions; les ONG et la Croix-Rouge. Il est décentralisé jusqu'au niveau des départements. Le secrétariat permanent du CONASUR dispose d'une base des données sur les catastrophes, les crises et les conflits.

Malgré ces cadres législatif et institutionnel, la coordination nationale de la gestion des risques de catastrophe par le CONASUR est confrontée aux difficultés liées au chevauchement des textes, l'insuffisance des moyens financiers et logistiques, la méconnaissance des textes par certains acteurs. La plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes n'est pas encore formalisée.

Niger : Existence d'une plateforme nationale de RRC déconcentrée jusqu'au niveau régional et dans toutes les régions. Le Niger a aussi développé une stratégie RRC qui a été mise en jour pour prendre en compte les orientations de Sendai, il reste la validation de cette stratégie consolidée.

Sierra Leone

Les études d'évaluation des risques des villes ciblées vont dresser une analyse complète des risques avec la description des divers aléas auxquels elles sont confrontées et la représentation cartographique de leurs risques et de leurs vulnérabilités. Elles s'accompagneront d'études de faisabilité pour au moins un ou deux des principaux aléas (inondations, érosion côtière, etc.). La méthodologie de l'analyse et de la cartographie des risques reposera sur les éléments géographiques, les données historiques, les connaissances relayées par les communautés et les prévisions des aléas futurs.

NB : Intervention de la Croix Rouge, la Fédération Internationale de la Croix Rouge est présente dans tous les 15 pays à travers les représentations nationales appelées sociétés nationales qui peuvent avec d'autres ONGs/Intervenants comme les Partenaires pour la résilience (consortium d'ONGs¹) présents au niveau de certains pays avec un volet régional être de bons relais pour apporter leurs appuis en appont aux efforts étatiques et de la CEDEAO. Ce genre de partenariat constitue une bonne opportunité pour la CEDEAO.

Défis :

- La plupart des États membres n'ont pas encore élaboré de politiques, Législations ou plans nationaux axés sur la réduction des risques de catastrophe et n'ont pas intégré la RRC dans les politiques et programmes de développement.
- Les ressources disponibles ne suffisent pas pour appuyer la PRC.
- L'aide octroyée aux États membres ne fait pas l'objet de rapports.
- L'alerte rapide demeure un objet de préoccupation en Afrique de l'Ouest en dépit des gros efforts déjà consentis par les organismes régionaux, et malgré les efforts qui sont actuellement menés pour rapprocher les points focaux sur la manière de mettre à profit les organismes existants.
- Le défi majeur à relever consiste à faire en sorte d'inscrire la réduction des risques de catastrophes au rang de priorité de développement, y compris en renforçant les capacités du Secrétariat de la CEDEAO à appuyer efficacement les efforts de réduction des risques de catastrophe dans la sous-région
- (a) promouvoir la pratique d'activités liées à l'évaluation des aléas et de la vulnérabilité, le suivi, l'évaluation et l'alerte précoce, (b) renforcer les structures opérant dans la sous-région en faveur de l'alerte précoce en cas de problèmes liés à la famine ou la sécurité alimentaire, ainsi que harmoniser les différents systèmes ; (c) faire le suivi de la désertification et des effets climatiques
- (a) renforcer les systèmes de production et de diffusion d'informations sur les risques de catastrophe, (b) intégrer les systèmes de production et de diffusion d'informations sur les risques

de catastrophe dans les programmes d'enseignement formels et informels, et (c) développer la recherche et l'innovation en matière de réduction des risques de catastrophes.

- (a) affiner la réglementation relative au développement physique et en assurer le respect ; (b) faire face aux besoins en matière de sécurité alimentaire en s'appuyant sur les programmes en matière de gestion de la sécheresse et de la désertification ; (c) trouver des solutions aux problèmes émergents et risques régionaux et transfrontaliers, notamment le phénomène des ravages ; (d) assurer la complémentarité des efforts en matière de réduction des risques de catastrophes et de gestion des conflits ; (e) renforcer le partenariat public-privé ; f.) Améliorer les mesures de protection sociale

-(a) renforcer les capacités sous-régionales en matière de planification des urgences et de préparation, (b) intégrer les systèmes d'alerte précoce au dispositif de gestion des catastrophes, (c) harmoniser les systèmes nationaux d'intervention d'urgence, (d) renforcer la collaboration entre les personnels d'intervention en cas de catastrophe et les praticiens du développement et (e) promouvoir le volontarisme dans la gestion des situations d'urgence.

Conclusion : La CEDEAO a salué tous les participants à ce side event et reconnu le besoin de part et d'autres d'amplifier les actions pour conforter l'alignement des stratégies et programmes Pays au cadre de Sendai.